

# LA LETTRE DU FORUM MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

#23 - mars 2018

## À LA UNE :

- Le Livre blanc des mobilités à l'horizon 2030 adopté à l'unanimité
- Réception de Gilles Carrez, député du Val-de-Marne dans le cadre de sa mission sur le financement du Grand Paris Express et les besoins d'emplois de la Société du Grand Paris
- Le Forum lance une cellule d'orientation scientifique et de concertation métropolitaine
- Réunion sur le thème Finances locales franciliennes, le 13 mars 2018.
- À l'agenda

Salon des Maires  
d'Île-de-France 2018  
du 10 au 12 avril

## Le Livre blanc des mobilités à l'horizon 2030 adopté à l'unanimité

*Aboutissement de la démarche Mobilités 2030 lancée il y a plus d'un an, le Livre blanc a été adopté le mardi 27 mars par le Bureau du syndicat. Il est le fruit d'un travail qui a réuni au total plus d'une centaine de participants de tous horizons.*

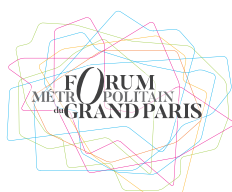
*Les élus du comité de pilotage présenteront le Livre blanc à l'occasion du Salon des Maires d'Île-de-France, le mercredi 11 avril à 14 h 30, sur le stand de l'AMIF.*

### **Mobilité 2030 : une démarche inclusive et participative de longue haleine**

Mars 2017, une conférence de presse organisée au Salon des maires d'Île-de-France a permis aux élus de lancer un appel à l'ensemble des acteurs des mobilités franciliennes, pour participer à un chantier sur les mobilités décidé un mois plus tôt en Comité syndical. La démarche Mobilité 2030 est en route, pilotée par le Forum métropolitain en étroite collaboration avec l'Association des Maires d'Île-de-France, la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, et avec l'accompagnement technique de l'Apur et de l'IAU-ÎdF.

Du printemps à l'automne, des dizaines de comités de pilotage et de réunions techniques

réunissant l'ensemble des parties prenantes se tiennent avec pour objectif de penser les mobilités à l'horizon 2030. Les élus, convaincus de l'urgence à agir, ont souhaité mener un projet prospectif faisant appel à l'intelligence collective, mobilisant ainsi les acteurs publics, privés et habitants. Les conditions quotidiennes de déplacements des franciliens, les enjeux environnementaux et économiques, la perspective de l'organisation de grands événements internationaux comme la Coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 sont autant d'enjeux qui ont poussé cette réflexion. Tout comme l'essor des mobilités actives, partagées, connectées, autonomes présent et à venir ; et l'extension du réseau de



transport en commun amené à se développer d'ici 2030 (Grand Paris Express et prolongement de lignes de métro existantes, tramway, Tzen, tram train ...).

Les travaux ont été présentés à de nombreuses reprises, notamment à l'université d'été de l'EIVP\* en septembre dernier et lors du Salon Autonomy en octobre.

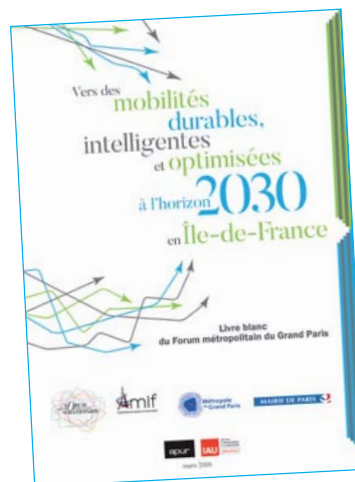
Un cahier d'acteurs a été remis au Gouvernement en décembre. Il constitue le volet francilien des Assises nationales de la mobilité. Pour permettre aux habitants de participer à la démarche, un avis citoyen inspiré du modèle de concertation citoyenne a été produit sur le thème de l'usage individuel de la voiture à l'horizon 2030, par un panel diversifié de 20 Franciliens. Les résultats ont été présentés lors du Forum organisé en partenariat avec le journal Libération sur les mobilités franciliennes en février dernier.

### **Le Livre blanc met en avant des propositions d'élus et d'habitants pour améliorer la qualité des déplacements franciliens et réduire leurs nuisances.**

Intitulé « Vers des mobilités durables, intelligentes et optimisées à l'horizon 2030 en Île-de-France », le Livre blanc s'ouvre sur un diagnostic et des éléments de perspectives sur les mobilités franciliennes.

\* EIVP : École d'ingénieurs de la Ville de Paris

La deuxième partie est consacrée aux propositions : d'une part celles des habitants et d'autre part, celles des élus.



L'objectif pour les élus est à présent de développer leurs dix propositions pour construire une action publique concertée et optimisée sur les questions de mobilité. À ce titre, ils ont pris la décision de lancer une consultation internationale sur le devenir des autoroutes, du boulevard périphérique et des voies rapides du Grand Paris.

Télécharger le Livre blanc dans son intégralité sur notre site internet : [www.forumgrandparis.fr](http://www.forumgrandparis.fr)

## **Réception de Gilles Carrez, député du Val-de-Marne dans le cadre de sa mission sur le financement du Grand Paris Express et les besoins d'emplois de la Société du Grand Paris**

**Le 23 mars 2018, le Bureau du Forum recevait le député Gilles Carrez, avant son audition par le Bureau de la Métropole du Grand Paris, sur la mission sur le financement du Grand Paris Express et des besoins d'emplois de la Société du Grand Paris.**

Il a été chargé par le Premier ministre de formuler des propositions visant à l'augmentation des ressources affectées à ce projet dès lors que le niveau de l'emprunt, prévu dans son modèle économique initial, a été considéré comme trop élevé par la Cour des Comptes. Gilles Carrez a consacré son intervention à la présentation des premières pistes issues de sa réflexion avant de répondre aux interrogations et propositions des élus du Bureau.

### **Maîtriser les coûts ligne par ligne**

Compte-tenu des réévaluations successives depuis 2013 et des contraintes de délais obligatoires liées à l'obtention des Jeux Olympiques 2024, le coût du Grand Paris Express est aujourd'hui estimé à 35 milliard d'euros. Dans une première observation, Gilles Carrez a rappelé la nécessité de mener le projet en insistant sur la maîtrise des coûts.



Suivez toute notre actualité : [www.forumgrandparis.fr](http://www.forumgrandparis.fr)

[@ForumGrandParis](https://twitter.com/ForumGrandParis)  
[Forum métropolitain du Grand Paris](http://www.forumgrandparis.fr)

Dans un second temps, le député du Val-de-Marne a démontré qu'à ce jour, les recettes propres annuelles de la SGP s'élevaient à près de 500 millions d'euros. Afin de financer l'ensemble du réseau, la mission s'est donné comme objectif de trouver des recettes supplémentaires à hauteur de 250 millions d'euros par an, dès 2019.



#### **De nombreuses pistes régionales pour augmenter les ressources propres de la SGP.**

Outre la possibilité d'augmenter le produit des recettes existantes, plusieurs pistes à l'étude permettraient d'engendrer de la recette supplémentaire à l'échelle de la Région Île-de-France :

- une surtaxe de séjour sur la Région Île-de-France, dont la concentration de celle-ci sur Paris, Marne-

la-Vallée et sur les zones aéroportuaires impliquerait des négociations préalables ;

- la création d'une écotaxe régionale ou, à défaut, une majoration régionale de la TICPE de sorte que le transport routier individuel et le transport de marchandises iraient financer une partie du réseau GPE ;
- la taxation des plus-values immobilières qui devraient bénéficier de la réalisation des nouvelles gares sur les territoires ;
- l'affectation d'une partie du Fonds de péréquation interdépartemental des DMTO, en grande partie abondé par les départements franciliens.

Les élus du Bureau ont remercié Gilles Carrez pour la clarté de son propos et ont soulevé un intérêt particulier pour les propositions visant à taxer le transport routier individuel et les plus-values immobilières.

Enfin, le député du Val-de-Marne a rappelé que toutes les propositions à l'étude ne continueront à être financées que par le contribuable francilien. Les élus du Bureau ont insisté sur la poursuite du travail pédagogique à mener vis-à-vis des élus des collectivités territoriales hors Île-de-France afin d'obtenir leur soutien pour mener à terme le projet du GPE.

## **Le Forum lance une cellule d'orientation scientifique et de concertation métropolitaine**

Le syndicat depuis sa création a souhaité ouvrir ses travaux le plus largement possible à l'ensemble des parties prenantes : société civile, autres institutions, habitants ... En plus des débats publics organisés en 2012 et 2015, un comité des partenaires avait été mis en place en 2010. Depuis 2016, les travaux sur la concertation ont permis à la fois de mettre en place différents dispositifs comme l'avis citoyen formulé dans le cadre de la démarche mobilités 2030, et de proposer des séminaires techniques sur les enjeux et techniques de participation citoyenne.

Acté par le Comité syndical du 15 février 2017, les modalités de création de la cellule ont été annoncées par le Bureau du 27 mars. L'objectif est de favoriser le partage de connaissances et de bonnes pratiques

au niveau international sur les enjeux métropolitains (traitement des inégalités, attractivité, protection de l'environnement, gouvernance, concertations...).

La philosophie est de favoriser les échanges entre institutions, décideurs publics, société civile, habitants et experts. De réunir de manière souple, évolutive mais néanmoins ambitieuse, des représentants d'organisations franciliennes et nationales ainsi que des personnalités (chercheurs, expert).

Les travaux seront organisés au cas par cas en fonction des besoins (ateliers thématiques, séminaires, conférences, colloques). Un groupe d'élus mettra en place le dispositif.



Suivez toute notre actualité : [www.forumgrandparis.fr](http://www.forumgrandparis.fr)

- @ForumGrandParis
- Forum métropolitain du Grand Paris

## Réunion sur le thème Finances locales franciliennes, le 13 mars 2018



**Le 13 mars dernier, le Forum métropolitain a organisé la première réunion de l'année 2018 sur le thème des Finances locales franciliennes.**

À l'ordre du jour, trois sujets issus des lois de finances 2018 et de programmation des finances publiques 2018-2022 ont occupé les échanges entre les élus présents.

Premier sujet, les modifications des dispositifs de péréquation et des concours financiers de l'État introduits en loi de finances 2018. Ensuite, les élus ont engagé un débat sur les premières pistes à l'étude pour compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale voulue par le Président de la République.

Enfin, la réunion a été l'occasion de présenter les conséquences estimées du dispositif de contractualisation entre les grandes collectivités territoriales et l'État, imposant un plafond de 1,2 % de croissance annuelle de leurs dépenses de fonctionnement.

Les élus ont décidé de poursuivre ce travail d'observatoire de l'évolution des finances locales franciliennes et d'approfondir sur les conséquences globales que va engendrer la réforme de la fiscalité locale.

L'ensemble des documents supports à cette réunion sont consultables sur ce lien : <http://www.forumgrandparis.fr/finances-locales>

## À l'agenda en 2018

- **Du mardi 10 au jeudi 12 avril** : Salon des Maires d'Île-de-France - 20 avenue de la Porte de la Villette - 75019 Paris  
Stand du Forum métropolitain du Grand Paris : **Hall A, Stand D1**
- **Mardi 10 avril** : Bureau de 8 h à 9 h 30 - Salon des Maires d'Île-de-France - Hall A, espace restauration  
Cocktail d'inauguration du stand à 11 h 30 : **Hall A, Stand D1**
- **Mercredi 11 avril** : Présentation à la presse et aux partenaires du Livre blanc par les élus du Comité de pilotage à 14 h 30, sur le stand de l'AMIF



Suivez toute notre actualité : [www.forumgrandparis.fr](http://www.forumgrandparis.fr)

🐦 @ForumGrandParis  
🌐 Forum métropolitain du Grand Paris